



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le 26 novembre à 21h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 novembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison de l'Europe, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, M. Loic BOUCHARD, Mme Isabelle ADELIN, M. Olivier PASQUAL, Mme Françoise BRESSON, M. Mathieu DESBAT, Mme Liliane DALLA LIBERA, M. Jean-Baptiste PAULIN, Mme Brigitte BOURGEAY, M. Rocco CAPPELLETTI, Mme Isabelle LUC, M. Alain NODIN, Mme Laetitia PONGE, M. Pierre-Jean LIOBARD.

Etaient absents excusés : Marie-Charlotte HERITIER qui donne pouvoirs à Isabelle ADELIN,
Jean PHILIBERT qui donne pouvoirs à Liliane DALLA LIBERA

Nombre de conseillers en exercice : 16 - présents : 14 - votants : 16

Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Décisions prises par délégations du Conseil Municipal au Maire :

Convention d'occupation précaire d'un logement dépendant du domaine privé de la commune

La commune a acquis par voie de préemption les maisons Ragon, dans le cadre du programme Charlieux où ces maisons sont appelées à disparaître.

Madame le Maire propose que ce logement puisse être occupé à titre précaire et révocable, à compter du 1^{er} janvier 2021, conformément à l'article 40V de la loi du 6 juillet 1989, dérogeant au statut des baux d'habitation. Il pourrait être fixé une redevance mensuelle de 200€.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation précaire entre la commune et l'occupant.



Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés et /ou accords-cadres et marchés subséquents

Depuis, la loi Energie Climat adoptée et publiée au Journal Officiel du 9 novembre 2019 conformément à la directive européenne du 5 juin 2019 sur les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, organise la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité pour les consommateurs finaux non domestiques, tarifs correspondants aux contrats de fourniture d'électricité d'une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA.

En conséquence, au 1er janvier 2021, seuls les clients domestiques et les clients non domestiques employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de leur dernier bilan annuel n'excèdent pas 2 millions d'euros, seront encore éligibles aux TRV.

Dans ce contexte, la constitution d'un groupement de commandes est envisagée pour l'achat d'électricité coordonné par le SYDER. Ce groupement est à même d'apporter aux pouvoirs adjudicateurs une réponse à ces nouvelles dispositions réglementaires en leur permettant de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant leur procédure de mise en concurrence. Le SYDER, coordonnateur sera chargé d'organiser, dans le respect du droit des Marchés Publics, l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs prestataires afin de répondre aux besoins exprimés par les membres du groupement.

Madame le Maire propose

- D'accepter les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, annexé à la présente délibération,
- D'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes à intervenir ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés,
- D'autoriser à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires,
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Civrieux d'Azergues.

Madame le Maire soumet au vote

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Ouvertures dérogatoires des commerces les dimanches en 2021

Comme chaque année les commerçants ont la possibilité d'obtenir des dérogations pour les ouvertures de leurs établissements les dimanches

Vu les demandes formulées par :

- **Centre Leclerc** : le 28/11 – 5 – 12- 19 – 26/12 dimanches de décembre
- **Picard** : les 4 dimanches de décembre (5 – 12 -19 -26/12)



- **Cinelle** : 5 – 12- 19 décembre
- **Akaporé** : 03-10-24/01 23/05 18-25/07 05-12-19/12

Pour les commerces sollicitant plus de 5 dimanches par an, la CCBPD doit également se prononcer.

Les organisations syndicales ont été consultées, à l'unanimité le conseil municipal approuve ses dérogations.

Avenant travaux salle des sports

Olivier Pasqual informe de travaux supplémentaires demandés par la commune :

Lot 15 Electricité – GUILLOT SAS

- Tableau d'affichage sportif
- Sonorisation
 - o Pour ces 2 points, les tests de l'ancien matériel ont prouvé des dysfonctionnements importants.
- Prises complémentaires extérieures
- Vidéosurveillance
- Câblages en attente dans grande salle

Pour un montant total de travaux de 13 565.89€ H.T. – soit 9.20% d'augmentation du marché initial qui passe de 147 407.24€ H.T. à 160 973, 16€ H.T.

Madame le Maire soumet au vote la validation de cet avenant .

Accord à l'unanimité.

Mur propriété Mr et Mme Queijo – chemin de Mandru

O Pasqual rappelle qu'une déclaration de travaux avec un cahier des charges très précis a été accordé pour la reconstruction d'un mur en enrochement. La réalisation des travaux n'est pas du tout conforme à la déclaration ni sur le point esthétique ni sur le plan technique et dimensionnel.

Nous sommes contraints pour des raisons sécuritaires de maintenir la voirie fermée dans l'attente de la présentation d'une note de calcul.

La municipalité demande à ce que le mur soit mis en conformité au regard de la déclaration initiale.

Dans le cas contraire des astreintes administratives pourront être appliquées jusqu'à mise en conformité.

Maison Billy (le Jardin de nous 2)

Les propriétaires de cette maison souhaitent vendre leur bien. Madame le Maire sollicite l'avis de l'équipe municipale concernant le maintien des sculptures réalisées par M. Billy. Cette maison a un intérêt patrimonial d'où la raison d'un emplacement réservé au PLU et de son inscription au PADD actuel, comme maison « remarquée ». Les futurs acquéreurs souhaitent supprimer en partie ces sculptures ; A l'unanimité le conseil municipal considère que cette propriété fait partie du patrimoine de Civrieux et s'oppose à la destruction totale de ces œuvres reconnues au-delà de notre territoire, puisqu'encore aujourd'hui des visiteurs souhaitent s'y rendre.

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour 2019

Monsieur Bouchard présente ce rapport qui donne des indicateurs intéressants pour 22 communes qui constituent ce syndicat.

En 2019 le SIEVA a acheté 3 453 467m³ à SMEP Saône Turdine, soit +1.46%

La commune de Civrieux compte 763 abonnés

Le SIEVA a vendu un total de 2 262 770 m³ d'eau, soit une moyenne domestique de 117m³, légèrement



inférieur à 2018

Prix théorique du m3 pour un usager consommant 120m3 : 2.18€/m3 (hors redevance de pollution)

Avec redevance et taxe : 2.46€/m3

Recettes d'exploitation : 1 159 952€, soit + 3.99% par rapport à 2018

Qualité de l'eau : 100% conforme

Programme travaux 2020 : renouvellement des canalisations pour un budget de 2 280 000€, pour Civrieux, c'est la canalisation du chemin du Fournier qui sera changée en partie en 2021.

Le rapport est à disposition de tous en mairie.

Mission locale du secteur de Tassin

Françoise BRESSON a présenté le rapport d'activité 2019 de la mission locale ; elle concerne les jeunes de 18 à 21 ans de Les Chères, Civrieux et Marcilly d'Azergues, en recherche d'emploi. Des permanences en mairie ont lieu tous les 15 jours, sur Civrieux et les Chères.

Le rapport est à disposition de tous en mairie.

Compte rendu conseil d'école

Isabelle ADELIN fait le compte rendu du conseil d'école du 3/11/2020. Cette première de réunion de l'année scolaire a permis comme chaque fois de présenter le rôle de toutes les institutions qui gravitent autour de l'école et des enfants.

Le point sur les effectifs stables a été fait. Un projet de système de balise pour les cas d'alerte intrusion a été réalisé et cette dépense sera inscrite au budget 2021. La commune a désigné Pep's pour être attributaire d'une subvention de 500€ versée par le Conseil Départemental.

Pep's va offrir un spectacle de Noël aux enfants de l'école le jeudi 3 décembre à la salle des fêtes.

Informations diverses

Projet les Verchères

La promesse de vente avec DAVRIL est fixée au 4 décembre 2020.

Une réunion en mairie a eu lieu le 13 novembre avec tous les interlocuteurs, la CCBPD pour la voirie, le SYDER, EDF, le promoteur. Les travaux de voirie vont débuter début janvier 2021.

Voirie

Mme le Maire a demandé à M. Ortiz, technicien de la CCBPD de réfléchir sur la sécurisation et l'apaisement du centre bourg.

Panneaux stop connectés

Certains ont été démontés, car il y avait des dysfonctionnements ; les travaux de maintenance sont pris en charge par la SNCF. Ils seront mis en service après la crise sanitaire.

Schéma directeur d'assainissement

Loïc BOUCHARD fait le compte rendu de la réunion d'aujourd'hui qui portait sur la présentation du rapport de la Phase II relative à la réalisation de la campagne des mesures ; elle donne des indications sur les mesures de débit en continu et des mesures de pollution, dont le but est de quantifier la charge polluante qui arrive à la station d'épuration.



Problème d'arrivée des boues dans le silo de la station d'épuration est dû au collecteur de la rue des Verchères. Il sera nécessaire de faire passer la caméra pour connaître précisément le point concerné. Du fait du Covid, il va être nécessaire de chauler les boues, afin de pouvoir poursuivre l'épandage. La chambre d'Agriculture et la SAUR se chargent du dossier.

Environnement

Mathieu Desbat indique que les décorations de Noël sont en cours, 3 grands sapins ont été installés. Le rideau illuminé de la place de l'église est programmé pour s'éteindre tous les soirs à minuit.

Guinguette : les volets et la porte vont être livrés et posés d'ici la fin de l'année par les élus.

Les résultats de l'analyse du sol des bords Azergues sont arrivés et la terre est très fertile pour la plantation de la haie. Les agents communaux pourront procéder aux préparations du sol en vue de la plantation prévue le 3 février avec les élèves de la MFR de Anse.

La commission tranchera prochainement pour le nom du parc Azergues.

Aménagements extérieurs de la salle des sports : les commissions environnements et bâtiments travaillent sur ce dossier.

Dégradations poubelles bords Azergues

Le jugement de l'auteur des faits a eu lieu ; nous avons reçu le chèque d'indemnisation de 1 068€ ainsi qu'un écrit relatant les faits et ses conséquences pour notre prochain magazine.

Centre commercial 700 route de la Vallée

Il convient de lui trouver un nom.

4 commerces vont ouvrir dès le début de l'année : générale d'optique – Ecomiam – CF7 et une boulangerie/pâtisserie.

Colis des Anciens

Liliane DALLA LIBERA informe que cette année, il y aura seulement le colis pour les aînés âgés de + de 70ans. Une centaine de colis sera constitué de produits locaux et artisanaux. La confection et la distribution se fera avec l'aide des AJC (aides aux jeunes sévériens), et des élus.

Cérémonie des Vœux

Compte tenu du contexte sanitaire, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de cérémonie des vœux pour cette année.

Inauguration salle des sports

Elle sera reportée à un moment plus propice.

Prochaine réunion de CM : jeudi 17 décembre 2020

La séance est levée à 22h30